



Ville de SAINT-GERMAIN-DU-PUY  
CHER

Accusé de réception en préfecture  
018-211802137-20230228-DEL-2023-02-20-DE  
Date de télétransmission : 02/03/2023  
Date de réception préfecture : 02/03/2023

*En exercice* : 29  
*Présent(s)* : 21  
*Absent(s) représenté(s)* : 8  
*Absent(s) non représenté(s)* : /  
*Ne prennent pas part au vote* : /  
*Votants* : 29  
*Date de convocation* : 21 février 2023  
*Date d'affichage de la convocation* : 21 février 2023

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 février 2023

### Délibération n° DEL.2023-02-20

#### **Avis du Conseil Municipal sur le principe de la vente d'un logement de la SA HLM FRANCE LOIRE situé 38, Rue Pierre Bérégovoy**

Le 28 février 2023 à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Marie-Christine BAUDOUILN, Maire

**Présent(s)** : AILLOT Sonia. BAUDOUILN Marie-Christine. BIESSE Thierry. CATON Samuel. CORBION Rémy. DACQUIN Sébastien. DESROCHES Gilles. DUPLAIX Nathalie. DUR-TOMAS Chantal. FLEURIER-LEFORT Gaëlle. FOSSET Jean-François. GAUTRON Marina. GIRARD LEBRUN Sandra. GUINET Nadège. LE PAVOUX Éric. LECLERC Stéphanie. LEUILLER Patricia. MERCIER Martine. MONDON Josiane. PRUDENT Adrien. PRUDENT Didier.

**Absent(s) ayant donné un pouvoir** : BROUSSE Franck à LEUILLER Patricia. CLOSTRE Jacques à MONDON Josiane. GROSJEAN Yoann à PRUDENT Didier. JORO Vincent à LE PAVOUX Éric. LEGER Pauline à CATON Samuel. MANIVERT Sonia à DESROCHES Gilles. MEGHERBI Djamel à GUINET Nadège. MIGNON Brigitte à BAUDOUILN Marie-Christine.

**Absent(s) non représenté(s)** : /

**N'ont pas pris part au vote** : /

**Secrétaire de séance** : Gilles DESROCHES

**Rapporteur** : Gilles DESROCHES

Accusé de réception en préfecture  
018-211802137-20230228-DEL-2023-02-20-DE  
Date de télétransmission : 02/03/2023  
Date de réception préfecture : 02/03/2023

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande d'avis formulée par la Direction Départementale des Territoires sur le principe de la vente par la SA HLM France Loire d'un logement lui appartenant sur la Ville situé au 38, Rue Pierre Bérégovoy,

Vu l'avis favorable de la commission générale du 20 février 2023,

Considérant qu'il convient d'émettre un avis sur le principe de cette vente,

Le rapport de Gilles DESROCHES au Conseil Municipal entendu,

Après en avoir délibéré,

- **ÉMET** un avis favorable au principe de la vente par la SA HLM France Loire d'un logement situé au 38, Rue Pierre Bérégovoy à Saint Germain du Puy.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le secrétaire

Gilles DESROCHES



La Maire

Marie-Christine BAUDOIN



**Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente publication en date du 02 mars 2023 par voie d'affichage sous forme électronique sur le site internet de la Ville : <https://www.saintgermaindupuy.fr>**